

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 923

Rubrik: Note de lecture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La diplomatie du paralytique

Une fois n'est pas coutume, je propose d'analyser le rapport du Conseil fédéral sur la position de la Suisse dans le processus d'intégration européenne comme on pourrait le faire d'une œuvre romanesque ou d'un essai littéraire. Confusion des plans, certes, mais confusion maîtrisée et significative si elle peut révéler que derrière les deux cents pages administratives et politiques se joue le rêve que la Suisse entretient avec elle-même depuis son origine.

Quelle est la substance même de l'identité helvétique à travers les siècles? Un pays essentiellement construit sur la diversité des cultures, sur les particularismes, où chacun respecte si formellement son voisin au point d'avoir imaginé la subtile construction idéologique de la «démocratie de concordance», seul moyen politique d'éviter le déchirement du pays, comme ce fut le cas lors de la guerre du Sonderbund.

Or, la «démocratie de concordance» se reconnaît à un style littéraire. Les événements mondiaux (évolution de l'économie mondiale depuis 1945), les événements européens (processus d'intégration), les événements suisses (politique étrangère et politique économique extérieure), tout cela est décrit de façon impersonnelle et distante par ce narrateur privilégié qu'est le Conseil fédéral. Comme c'était le cas dans le théâtre antique pour le chœur, le Conseil fédéral n'est pas un acteur, il n'est pas sur la scène, il est quelque part témoin du drame.

Ceci dit, le récit narratif ne saurait progresser s'il ne mettait en scène des héros, du moins des acteurs. Ceux-ci ne manquent pas dans le rapport du Conseil fédéral, ils ont pour nom: communauté des Six, communauté des Douze, AELE, et même la Suisse, les banques, les assurances ou les paysans.

Mais voilà, ce qui est en cause, dans ce rapport sur l'intégration européenne, c'est à terme l'existence même de la Suisse. Le Conseil fédéral le sait et le dit: «*L'intégration plus poussée de la CE comporte aussi le risque que ceux qui sont restés à l'extérieur soient désavantagés.*» (p. 320) Euphémisme prudent que ce «désavantagés». Dès lors, la position du narrateur privilégié

n'est plus tenable pour le Conseil fédéral. Il doit entrer dans le récit où se joue le destin de la Suisse. Et c'est ce qu'il fait à la page 325 du rapport en affirmant: «*C'est pourquoi l'adhésion n'est pas le but de l'approfondissement de nos relations avec la Communauté.*»

En passant toutefois de la position de narrateur privilégié à celle d'acteur engagé sur la scène politique, le Conseil fédéral n'a pas les mains libres. Il doit maintenir le passé, il doit protéger l'essence même du pays, le rêve que la Suisse entretient avec elle-même; c'est pourquoi il rappelle à bon escient: «*Le Conseil fédéral sait combien la neutralité a des racines profondes dans l'histoire et dans la conscience nationale et quelle est sa valeur en tant que moyen de sauvegarder l'indépendance et les intérêts du pays.*» (p. 321) En définitive et à cause de la «démocratie de concordance», le Conseil fédéral ne fait qu'une entrée fictive sur la scène politique, les dés de ce changement de ton étant pipés d'avance.

Depuis le Congrès de Vienne en 1815, la diplomatie suisse connaît par le menu ce «syndrome de la paralysie». Voici ce qu'en dit William Martin dans son *Histoire de la Suisse* (p. 208): «*Le prince de Metternich fut surtout aidé par les hésitations des autorités fédérales..., par les rivalités des autorités civiles et militaires, en un mot, par une nouvelle attaque de cette paralysie morale, qui a si souvent frappé les Suisses dans les moments graves de leur histoire.*»

Même si le Conseil fédéral semble prendre à bras le corps dans son rapport le problème de la Suisse et de l'Europe en disant non à l'adhésion, on sent surtout à l'horizon de ce récit l'extraordinaire pression de la «démocratie de concordance». En effet, le propre de la diplomatie helvétique depuis plus d'un siècle est de devoir parler d'une seule voix tout en représentant un arpège de tonalités différentes et contradictoires. La diversité interne a évidemment pour corollaire la paralysie diplomatique extérieure, à moins que le remède inespéré ne soit le postulat de l'universalité des relations extérieures de la Suisse, potion magique qui met tout le monde d'accord sans faire de choix.

Eric Baier

(pi) Il faut féliciter Claude Torracinta et son équipe pour leur émission «320 millions d'Européens, et nous? et nous? et nous?» (Télévision romande, mercredi 5 octobre): la présentation sur petit écran, la mise en images d'un thème peu spectaculaire au sens visuel du terme était réussie. A travers les différents chapitres, les téléspectateurs auront compris que l'Europe était plus qu'une aventure un peu folle; elle devient réalité, chaque jour un peu plus, même si tout ne sera pas — et de loin — mis en place pour le 1^{er} janvier 1993.

TV et CE

Cette qualité dans l'illustration nous fait d'autant plus regretter le ton propagandiste du propos. Difficile, après les nonante minutes d'émission, de ne pas se dire: «c'est l'adhésion ou le chaos». Et pourtant, il n'y a pas de miracle européen. A propos de l'agriculture par exemple, l'intéressant reportage sur les tomates hollandaises, produites hors-sol et sous serre, nous a prouvé que la CE n'avait pas résolu le problème. On aurait souhaité que des questions critiques soient posées: est-il cohérent d'alimenter des fonds structurels en faveur des pays les moins favorisés si, en même temps, on concurrence leurs productions traditionnelles par le recours à des agents énergétiques polluants? est-ce vraiment un gain de remplacer des pesticides par du mazout, utilisé pour le chauffage des serres? DP a prouvé qu'il était ouvert à l'Europe. Pas question donc de s'appuyer sur les mauvais côtés pour repousser une adhésion. Mais il n'est guère honnête non plus de les taire pour asseoir son propos.